



L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 0210 S 05506
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92.53.45.28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire	
<i>Edito</i>	p. 1
<i>Actus</i>	p. 2
<i>Bulletin d'adhésion</i>	p. 3
<i>Supplément : 4 pages direction</i>	

Dispensé de timbrage **GAP C.T.C.**

L'École Haut-Alpine
Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://05.snuipp.fr/>



Déposé le jeudi 30 août 2007

Bonne rentrée à tous !
Bienvenue aux collègues qui intègrent
le département.

Edito **Rentrée sereine !**

La défense de cette espèce
est capitale...



**Pour nous,
celle de la diversité,
de l'égalité et de la
réussite des élèves
l'est aussi.**

Il est urgent d'agir !

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC
www.snuipp.fr

Le rapport du Haut Conseil de l'Éducation remis au Président de la République noircissent le tableau de la situation de l'école primaire, en amalgamant les élèves qui connaissent des difficultés sérieuses et ceux dont les acquis ne sont pas encore stabilisés ou en cours d'acquisition. Pour autant, la situation des élèves en difficulté scolaire est insupportable. Cette situation, que le SNUipp dénonce de longue date est bien connue des enseignants qui, loin d'être résignés, se sont souvent mobilisés pour transformer l'école et obtenir les moyens nécessaires à la réussite de tous. Par ailleurs, le rapport pointe plusieurs constats déjà connus.

Ainsi l'insuffisance de la mise en place des cycles et l'inefficacité des redoublements précoces dont le nombre a considérablement baissé depuis 1990 sont soulignés... mais la loi Fillon encourage à nouveau les redoublements depuis août 2005. Les extraits du rapport soulignent également le rôle déterminant de l'école maternelle. Le SNUipp partage cette appréciation. Mais trop souvent les ministères ne se sont bornés à faire de la maternelle qu'une variable d'ajustement au moment des cartes scolaires sans politique ambitieuse et sans formation spécifique des enseignants.

Le rapport s'appuie sur l'exemple de la Suède et des Pays-Bas sans préciser que dans ces pays les taux d'encadrement des élèves sont généralement meilleurs qu'en France. Les budgets successifs de ces dernières années, conduisent à des hausses d'effectifs dans les classes et à une baisse de la scolarisation des élèves en maternelle tout en rendant plus difficile la prise en charge des élèves en difficulté. Le budget 2008 aggrave encore cette situation avec seulement un poste créé pour 50 élèves supplémentaires.

Le rapport ne propose pas à l'école de revenir en arrière. Il ne formule aucune proposition nouvelle. Pour le SNUipp il est urgent d'agir. L'avenir des enfants se joue en partie dès l'école maternelle. C'est le sens des propositions du SNUipp auprès du ministère et des initiatives que le SNUipp contribuera à construire lors de la réunion des organisations syndicales de l'éducation prévue le 30 août.

Paris, le 24 août 2007

EPS : de 3 heures à 4 heures par semaine ?

Suivant l'engagement présidentiel de « doubler le nombre d'heures de sport effectuées à l'école », Xavier Darcos a demandé dans un simple courrier adressé aux inspecteurs d'académie d'inciter les enseignants du premier degré à augmenter le nombre d'heures d'EPS qui « pourra » passer de 3 heures à 4 heures hebdomadaires en fonction des projets d'école.

Les enseignements aux dépens desquels cette augmentation s'effectuerait ne sont pas mentionnés.

Pourquoi l'EPS et non les arts visuels ou les mathématiques ?

Ne faudrait-il pas sereinement débattre de l'ensemble des horaires avant de décréter dans l'urgence l'augmentation de telle de l'horaire de telle ou telle matière au fil des déclarations et diverses promesses du chef de l'exécutif ?

A propos de la lettre adressée aux IA et aux recteurs au sujet des horaires d'EPS (sur le site du SNUipp 05), le Ministre a indiqué qu'elle ne serait suivie d'aucune circulaire et que les horaires prévus par les programmes ne seront pas modifiés.

Le passage de 3h à 4h n'est qu'une possibilité et n'est en aucun cas obligatoire.

Les enseignants ont perdu 2% de salaire net

Avec - 2,3% pour les professeurs du secondaire et - 2,4% pour ceux du primaire, les enseignants sont les champions des pertes de salaire dans la Fonction publique selon l'Insee. L'Institut a calculé l'évolution du salaire net moyen des agents de l'État en euros constants de 2004 à 2005. Celui-ci a baissé de 0,9% en 2005, avec des variations sensibles selon les corps : le recul est plus fort dans le cadre A et dans le C que dans le B. Dans le cas des enseignants, la baisse est deux fois supérieure.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1151/ip1151.html>

Rapport du Haut Conseil de l'Éducation

Le SNUipp vient de prendre connaissance de l'intégralité du rapport que présentera le Haut Conseil de l'Éducation au Président de la République. Ce rapport est décevant : il est uniquement composé d'extraits de textes antérieurs déjà connus et publiés. Il n'apporte véritablement aucune idée nouvelle. On serait en droit d'attendre beaucoup mieux du travail d'un Haut Conseil.

Le rapport se borne à énumérer des points négatifs et ne trouve à l'école élémentaire et maternelle aucun point d'appui pour aller vers une réussite de tous les élèves.

Si l'école connaît des insuffisances réelles et peine à faire réussir tous les élèves ce n'est pas ce texte qui peut constituer un outil utile pour tracer des pistes pour transformer l'école. A sa demande, le SNUipp sera reçu par M. Darcos, ministre de l'Éducation Nationale dès jeudi prochain et le jeudi 6 septembre à l'Élysée.

Paris, le 24 août 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur et Madame Muliqi, réfugiés en France depuis avril 2002 et leurs trois enfants viennent d'être expulsés en fin de matinée vers le Kosovo, où ils encourent de graves dangers. Les trois enfants sont nés en France, à Orléans, où l'aîné était scolarisé en moyenne section de maternelle l'année dernière.

Ils n'ont plus de famille au Kosovo, tous les membres vivant ayant fui à l'étranger où ils bénéficient du statut de réfugiés.

SUPPRESSION DE POSTES DANS L'ÉDUCATION

Vous trouverez ci-dessous le communiqué de presse en réaction à l'annonce ministérielle en matière budgétaire.

Ahurissant et inacceptable !

Le Ministre vient d'annoncer une réduction des effectifs de l'ordre de 10 000 personnels au ministère de l'Éducation Nationale. Une telle mesure, si elle était confirmée, poursuivrait la remise en cause de la scolarisation des élèves en maternelle, alourdirait les effectifs par classe, rendrait encore plus difficile la scolarisation des enfants en situation de handicap et hypothéquerait toute possibilité d'amélioration et de transformation de l'École.

Cette mesure est d'autant plus inadmissible que les effectifs dans le premier degré sont en hausse constante depuis 2001 : le Ministère lui-même prévoit une hausse démographique telle qu'en 2015 le nombre d'élèves aura augmenté de 176 000 élèves par rapport à 2005 (revue *Éducation et Formation*, avril 2007).

Comment croire dans ces conditions à la volonté ministérielle en matière de soutien et d'aide aux enfants en difficulté, de zone d'Éducation Prioritaire, de réussite de tous ?

Si ces annonces se confirment, le SNUipp, avec la FSU, cherchera à organiser les actions les plus unitaires possibles dès la rentrée.

Paris, le 29 juin 2007

Malades, les deux plus jeunes enfants avaient été examinés la veille par un médecin qui devait les revoir ce mercredi à 16 heures. La préfecture est passée outre l'avis médical. La population, les parents d'élèves et les enseignants les soutiennent.

Le SNUipp proteste vigoureusement contre ces expulsions et exige le retour de ces enfants et de leurs parents en France.